

Communiqué de presse – 22 avril 2014

Les résultats de deux études sur **l'employabilité des apprentis et des demandeurs d'emploi suite à des mobilités de stages en entreprises en Europe** seront communiqués **mardi 29 avril 2014 à 10h à la Fondation Alliance française** (cf. invitation jointe). **Il ressort de ces études qu'une expérience de mobilité en Europe pour des publics moins favorisés est un élément distinctif lors d'entretiens d'embauche, améliore le taux de reprise ou de poursuite d'études pour les moins qualifiés et contribue à l'obtention d'un contrat de travail plus pérenne et mieux rémunéré.** Ces études innovantes sur la mesure de l'employabilité ont été conduites pendant deux ans auprès d'un échantillon représentatif.

A l'issue de cette conférence de presse, l'Association des Régions de France et la Fondation Alliance française signeront une **convention de partenariat sur l'accompagnement des politiques de mobilité à l'internationale et de l'attractivité des régions dans le réseau des Alliances françaises.**

Les apprentis mobiles à l'international présentent, comparativement aux apprentis non mobiles, une propension supérieure à la poursuite de leurs études et à l'obtention de salaires supérieurs. Les données recueillies avant, au retour et trois mois après les mobilités de stage en entreprise dans un pays européen révèlent également, en termes de ressenti, que 96% des apprentis en sont satisfaits, que plus de 56% n'ont pas participé financièrement à cette formation, que ce séjour améliorera leurs chances de trouver un emploi pour 2 apprentis sur 3 : 83% veulent en parler lors de leurs futurs entretiens d'embauche.

Cette étude conduite auprès de 936 apprentis de niveaux IV et V a été conduite par le Céreq et l'Agence Europe Education Formation France avec le Ministère du travail de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat, l'Association ouvrière des compagnons du devoir du tour de France, la CCI France et 16 régions¹.

Les demandeurs d'emploi mobiles à l'international se réinsèrent plus rapidement et de manière plus « qualitative ». La mobilité donne davantage de reconnaissance sur le marché du travail et a un impact sur le type de contrat et la reconnaissance salariale en fonction du diplôme, reconnaissance davantage favorable aux titulaires d'un bac + 3 et plus. Les dispositifs de mobilité pour les demandeurs d'emploi peuvent être appréhendés comme des leviers intéressants par les politiques publiques de l'emploi.

Cette enquête portant sur 400 demandeurs d'emploi a été réalisée par l'Agence Europe Education Formation France en partenariat avec Pôle Emploi, la Délégation Générale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle (DGEFP), le Conseil National des Missions Locales (CNML), le Conseil National de la Formation Professionnelle Tout au Long de la Vie (CNFPTLV), l'Association des Régions de France (ARF), le Conseil régional Ile-de-France, la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'Education nationale. Les principaux opérateurs de la mobilité ont également contribué à cette étude, en particulier l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) et l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP).

Dans le prolongement de ces études sur les politiques de mobilité à l'international, **une convention de partenariat sera signée entre l'Association des Régions de France et la Fondation Alliance française : elle a pour but d'accompagner, d'une part les politiques de jeunesse et de mobilité internationale, et d'autre part les politiques de promotion de l'attractivité économique culturelle et touristique des territoires régionaux à travers le réseau des Alliances françaises.**

CONTACTS PRESSE

Agence Europe-Education-Formation France :
05 56 00 94 38 / 06 60 68 45 96 / lucas.chevalier@2e2f.fr
05 56 00 94 41 / lola.duprat@2e2f.fr

Association des Régions de France :
01 45 55 81 57 / sfaubert@arf-regions.org

Fondation Alliance Française :
01 53 63 48 20 / sylvia.alex@fondation-alliancefr.org

¹ Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Ile-de-France, Limousin, Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes